

CRESSANGES Les Arclans 30 km



D- Départ : Plan de foire : prendre direction Treban D18 (Grande Rue).

1- A hauteur du City Stade emprunter le chemin piétonnier sur la gauche. Passer le pont sur l'autoroute A79, suivre la voie piétonne jusqu'au stade de foot. Tourner à gauche direction l'Erain.

2- Passer devant « le Bois Granger » puis prendre le 1er chemin de terre à droite. Vous passerez le long des bâtiments agricoles à votre gauche. Continuer sur le chemin herbé (humide à certaines périodes).

3- Au carrefour, prendre le chemin en face direction « la Pierrière ». Rester sur le chemin, puis prendre à gauche la voie goudronnée. Passer les « Petites Brosses », tourner à droite sur la route goudronnée jusqu'au carrefour de la D18 (Rte de Treban).

4- Aller tout droit jusqu'à « Pouzeux ». Traverser le hameau entre les bâtiments et descendre sur le chemin herbé (humide à certaines périodes).

Arriver au carrefour, prendre à droite chemin de terre jusqu'à « l'étang roux » en longeant le ruisseau « le ris Vrillon » (il se jette dans le Douzenan). Tourner à gauche sur la route goudronnée en passant sur la digue de « l'Etang Roux » et aller tout droit jusqu'au lieu-dit « les Riquets », et « Comps ».

5- Prendre direction « le Paradis ». Laisser le chemin à droite, continuer tout droit et passer entre les bâtiments agricoles sur le chemin de terre.

6- Arrivé au carrefour (pont de passage sous l'A79), en contrebas de l'Autoroute, tourner à gauche sur la route goudronnée. Arrivé « aux Chers » prendre le 1er chemin sur votre droite et aller jusqu' « aux Ébaudis ».

7- Traverser tout le hameau jusqu'à la D65. (Rte Tronget Cressanges).

Au carrefour tourner à droite, passer sous le pont de l'autoroute, continuer sur la D65, passer « Les Battais » et monter le chemin de terre à gauche. A l'intersection prendre à droite pour revenir jusqu'à la D65 au lieu-dit « la Courdille » (présence d'une croix sur le talus sur votre gauche).

Prendre à gauche sur la D65 puis tourner sur le 1er chemin à gauche direction « le Petit Bout » (attention aux chiens), poursuivre en face vers « le Grand Bout ».

8- Avant la maison du « Grand Bout », descendre le chemin de terre sur la droite. Passer devant l'étang, continuer tout droit en passant sous les lignes électriques haute tension.

A l'intersection des 4 chemins de terre, prendre le chemin sur la gauche direction « les Arclans ».

Poursuivre sur votre gauche jusqu'au hameau des « Arclans ».

9- Dans le hameau, tourner à droite, poursuivre jusqu'à l'intersection, descendre à gauche et longer la maison avec les palissades.

Au carrefour des Noailles, prendre le chemin de terre à droite, puis passer sur un ruisseau, et remonter la côte jusqu' « au Bouis ».

10- Prendre à gauche sur quelques mètres pour admirer la belle demeure « du Bouis ».

Revenir sur vos pas, continuer la route sur la gauche en descendant vers « les Bruyères ». Continuer tout droit en laissant le château d'eau et le chemin sur votre droite. À l'intersection suivante, prendre à droite, longer les « Bruyères » et longer le bois avec un ravin sur votre droite, jusqu' « Notre Dame de Chatillon », et passer sur « la Queue ».

11- Tourner à droite en passant à côté du moulin de « la Roche », laisser la route du « Champ Lafond » à gauche pour rejoindre la RD 18 de Chatillon/Cressanges.

12- Tourner à droite puis de suite, monter à gauche direction « les Veaux, chemin des Criards ».

A l'entrée du hameau « des Veaux », tourner à gauche sur le chemin de terre, « allée du village ». Arriver à la route goudronnée, continuer à gauche puis à la patte d'oie, prendre à droite direction le « Champ Gaillard ». Poursuivre tout droit jusqu'au « Oris ». Traverser le hameau en prenant à droite.

13- Après les « Oris », au 1er carrefour, prendre à droite, puis 200 m plus loin, 1er chemin de terre à gauche.

Arriver au carrefour laisser le chemin des Serruriers, continuer tout droit sur le chemin herbé jusqu'à la prochaine intersection. Prendre à droite sur 750 mètres puis tourner à gauche sur le chemin de terre pour rejoindre « la Velatte ».

14- Arrivé à « la Jarrie », prendre le chemin de terre à droite pour arriver sur la RD 18. Descendre à droite sur la route goudronnée, passer devant « le Breux » puis tourner à gauche pour rejoindre « le Bouis ». A l'approche du hameau, prendre à gauche le 1er chemin de terre.

Poursuivre sur 700 mètres environ, prendre le 1er chemin de terre à gauche direction « les Gallais ».

15- Arrivé « aux Gallais », il est possible que le chemin soit fermé par une barrière agricole, mais vous pouvez ouvrir et refermer après votre passage.

Traverser le hameau et continuer sur la route goudronnée, jusqu'au carrefour RD18 rte de Chatillon/Cressanges.

16- Aller en face vers « les Crevets ». Continuer jusqu'au 1er carrefour et reprendre à droite en remontant vers Montcharlot puis continuer tout droit.

Arriver à l'entrée de Cressanges RD137, prendre à droite jusqu'au plan de foire.

